



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Droit et politique du tourisme / Jean-Marie Breton
éd. Juriséditions, 2016
cote : 60.856

Le lecteur découvrira dans cette somme de 718 pages soit approximativement plus de quatre millions de signes une approche du tourisme qui rompt avec les codes « Dalloz » commentés en y introduisant tant un mode de présentation renouvelé du droit tel qu'il est pratiqué au 1^o avril 2016 qu'une lecture qui est politique mais au sens le plus large de la « polis » grecque, en observant ce qui rend possible un art d'habiter et de vivre chez l'autre pour se comprendre soi-même.

Avant de détailler cette présentation remarquons que si le matériel ancien était déjà traité dans le *Droit du tourisme* de P. Py (5^e éd., Dalloz, 2002), notre confrère Jean-Marie Breton se présente comme le seul auteur de cet ouvrage qui va enrichir nos connaissances et bouleverser la manière de pratiquer ultérieurement le traitement scientifique de la matière juridique. Sans doute est-ce comme ancien directeur du Centre d'études et de recherches juridiques sur l'environnement, le tourisme et l'aménagement (CREJETAL) que notre collègue a pu accumuler observations et informations mais on reste admiratif tant de la diversité que de la profondeur de ses choix. Cet ouvrage ne résume pas l'œuvre d'une vie car ses publications sur l'environnement ou le foncier restent mémorables mais il est vraisemblable que les étudiants, les experts et les chercheurs vont largement profiter de ses apports.

Il semble utile de souligner les choix de présentation qui éclairent, aux sens propre et figuré, des exposés qui pourraient être parfois arides.

L'ouvrage a été composé sur deux colonnes avec un caractère et un corps parfaitement lisibles malgré la taille retenue, jouant harmonieusement avec le romain et l'italique dans les citations et introduisant les bibliographies spécialisées à mesure de l'examen des questions retenues. Un index, alphabétique puis thématique, avec des renvois signalés à des entrées principales plus détaillées permettent les recoupements nécessaires. 15 pages regroupent et expliquent les centaines de sigles et acronymes identifiés. Mais c'est le dispositif retenu qui est original et pertinent.



¹ Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

La table des matières qui ouvre l'ouvrage nous introduit à un plan organisé en cinq parties dans lesquelles sont réparties dix-sept études, chacune ensuite divisée en paragraphes numérotés (§1, §2) puis en rubriques A/B/C et en éléments thématiques fins à l'intérieur de chaque étude, codés de 2.01 à 17.86 en haut et à droite de chaque page, sous la pagination. Les cinq parties sont 1- Les cadres et fondements, 2- Acteurs publics, 3- Acteurs et opérateurs privés, 4- Equipements, prestations et activités, 5- Gestion contractuelle du tourisme.

Et pour mieux découvrir les potentialités de l'ouvrage, je détaille, selon ma curiosité, le contenu de la section 3 « Découverte des territoires et des patrimoines », appartenant à l'étude 13 « Activités récréatives et touristiques » de la partie 4 consacrée aux équipements. De la page 507 à 517, nous aurons ainsi les thèmes 13.47 à 13.82 où sont abordés dans le §1 « les sites et biens du patrimoine mondial et en §2 « les lieux de pèlerinage et tourisme sur les sites religieux ». Détaillons le §1 centré sur la problématique de la labellisation « Patrimoine mondial de l'Unesco ».

Après une présentation générale de cette politique en 13-48 et de ses procédures en 13-49, le point A examine la « mise en tourisme » (belle expression) avec les rubriques 1 « inscription des sites » et 2 « Attractivité et fréquentation », correspondant aux thèmes 13-50 à 13-53. Puis le point B analyse de manière distanciée, voire critique, « les effets de la surmédiation » avec une rubrique 1 traitant de l'impact touristique de la labellisation et en 2 de la « Promotion touristique et développement durable » où sont relevés les éventuels effets pervers de la labellisation avec pour application le tourisme dans les quatre mille îles laotiennes du delta du Mékong menacé par la bureaucratie (13.54 à 13.57).

Outre des cas pratiques au fil de la plume, le texte peut contenir des illustrations ou exemples (13.65 & 13.68, p. 513) ou des encadrés telle cette « alerte » p. 516 sur la marchandisation du religieux. Chemin faisant, nous avons identifié les principaux textes, les normes impliquées, la doctrine juridique, voire des articles de la presse quotidienne, le tout dans une perspective à la fois très internationale et très francophone. Ailleurs, en partie 5, c'est une jurisprudence française très détaillée qui est introduite et qui serait à jour à la date du 1^{er} avril 2016. Ainsi, en une dizaine de pages, le lecteur peut faire le point des connaissances, des stratégies et des enjeux internationaux et non seulement des évolutions de la vie juridique française.

Il peut aussi s'enrichir d'une réflexion ouverte sur la rencontre interculturelle, la rubrique 13.81 se terminant par une méditation sur « la rencontre du sacré et du profane à travers la démarche touristique » où certains acteurs « n'ont pas toujours pu ni su résister à une exploitation commerciale non maîtrisée de nature à en altérer durablement la dimension spirituelle autant que l'originalité intrinsèque » (2016, p. 517).

On ne saurait donc prétendre rendre compte exhaustivement d'un ouvrage foisonnant qui s'ouvre par une mise en contexte à partir des données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour se refermer sur la fiscalité du tourisme et le produit des jeux des casinos (p. 675). Il y a même une page introductive associant le théâtre d'Eugène Labiche ou l'anthropologie avec Claude Lévi-Strauss ou Jean-Jacques Rousseau, voire Joseph Conrad.



Académie des sciences d'outre-mer

Je ne citerai pour conclure et en remerciant outre notre confrère son éditrice de Juris Editions pour ce magnifique ouvrage, que J. Mistler, en tête de l'avant-propos : « Le tourisme est l'industrie qui consiste à transporter des gens qui seraient mieux chez eux, dans des endroits qui seraient mieux sans eux ».

Étienne Le Roy